

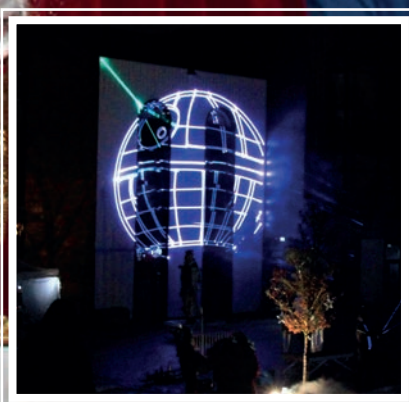
# La Lettre d'Echanges



Bulletin d'information et de communication de la commune de Basse-Ham

Numéro 231 - Décembre 2019

## La Fête de la Saint Nicolas célébrée en couleurs et en musique !



## Mot du Maire



Les jours de l'année 2019 sont désormais comptés et dans quelque temps nous fêterons Noël. Cette période que l'on qualifie souvent de trêve des confiseurs, sonne le début d'une pause dans de nombreux sec-

teurs d'activité. Les travaux bien avancés de construction de la micro crèche à l'intersection des rues de la Forêt et Pierre et Marie Curie, tout comme ceux de rénovation de notre salle des fêtes, qui après des débuts chaotiques sont désormais bien engagés, n'échapperont pas à cette règle.

Ailleurs, partout dans la commune, petits et grands préparent activement ce moment privilégié où l'on se retrouve en famille, autour du sapin et d'une bonne table, en oubliant pour un court instant les tracasseries du quotidien. Certains malheureusement n'auront pas la chance de connaître ce bonheur. Aussi, en cette période si particulière, plus encore que d'habitude, montrons-nous attentifs et solidaires à l'égard de ceux qui sont seuls, souffrants ou dans la peine. C'est notre devoir, notre fierté et finalement tout simplement, une marque tangible de notre volonté de bien vivre ensemble.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne et heureuse année 2020 à toutes et à tous.

Votre Maire

## Sécurisation du franchissement du passage à niveau



Depuis fin novembre dernier les piétons et les cyclistes peuvent franchir en toute sécurité le passage à niveau franchissant la voie ferrée à l'entrée de l'avenue de Nieppe. A la demande de la municipalité, la société EPSEM mandatée par SNCF Réseau, a réalisé côté gare, dans un environnement très contraint, un cheminement sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Ces travaux ont nécessité la modification et le déplacement de plusieurs installations de sécurité fer-

roviaire (moteur de barrière, feu de signalisation routière, câbles électriques et barrières béton). Désormais, les usagers disposent d'un passage d'une largeur d'un mètre quarante, conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. C'est sans conteste un plus qui ne doit pas cependant, nous faire perdre de vue que les passages à niveau sont des endroits dangereux où il faut redoubler de prudence.

## Basse-Ham : «Terre de Jeux 2024» !

Depuis un grand nombre d'années, la commune de Basse-Ham, a mis la pratique du sport pour tous au cœur de ses priorités. En effet, le sport, vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion sociale, est également un formidable outil d'éducation.



C'est pourquoi, elle a souhaité candidater pour l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label est destiné à tous les territoires, et valorise ceux qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants, et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille et leurs moyens. Il va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à atteindre ensemble trois grands objectifs :

- ° la célébration, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux,
- ° l'héritage, pour changer le quotidien des français grâce au sport,
- ° l'engagement, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux.

Ce label obtenu, tout comme la Communauté

d'Agglomération Portes de France –Thionville, les villes de Thionville et Yutz, notre collectivité s'engage, selon ses moyens, son champ de compétence, à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes en lien avec les Jeux, toutes adaptées aux caractéristiques de son territoire et à son ambition.

Etre labellisée « Terre de Jeux 2024 » permet également à notre commune de candidater pour intégrer la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) qui pourront accueillir des délégations étrangères pendant la durée de l'Olympiade 2020/2024. Lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, en juillet 2020, cette liste officielle sera transmise aux 206 Comités Nationaux Olympiques et aux 184 Comités Nationaux Paralympiques. Ceux-ci choisiront les CPJ dans lesquels ils souhaiteront envoyer leurs athlètes en fonction des infrastructures et des services proposés.

Précisons que notre candidature porte sur la pratique du Badminton Olympique et Paralympique et de l'Aviron.

*Pour en savoir plus, rendez-vous sur le lien <https://www.paris2024.org/fr/>.*



*Monsieur le Maire, avec Tony ESTRANQUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024, lors de la signature de la convention avec la Région Grand Est dans le cadre de l'opération «Terre de Jeux».*

## Saint Nicolas 2019 : un spectacle fantastique et un beau marché artisanal.



Chose promise, chose due ! Saint Nicolas s'est bel et bien arrêté à Basse-Ham vendredi 6 décembre dernier.

En attendant sa venue, à l'abri de la pluie sous les tentes et chapiteaux dressés place de la République, les familles ont pu se restaurer et les artisans présents exposer leurs créations toutes plus jolies et originales les unes que les autres. Les yeux brillants de joie et d'excitation, les enfants (et les parents !) se sont ensuite laissés emporter par la magie des lumières, les parades lumineuses, et les personnages fantastiques de l'histoire de Petit Pierre à la recherche de Saint Nicolas.

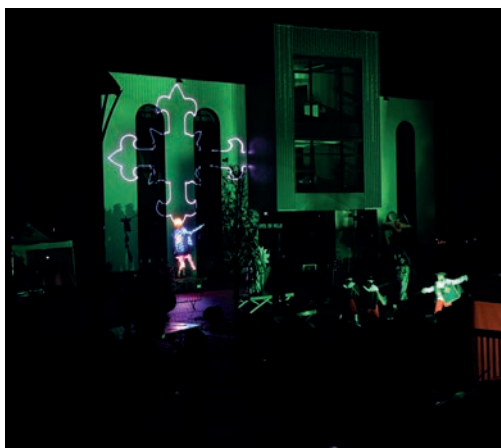
Le Grand Saint, suivi de son inséparable compagnon Père Fouettard, a ensuite été chaleureusement accueilli par Monsieur le Maire, qui lui a confié l'importante mission de distribuer bon-

bons et friandises à tous les enfants sages.

Cette manifestation, dont c'était la deuxième édition, a été organisée par la commune, avec l'aide particulière du Comité d'Animation Hamois, de l'Association des Parents d'Elèves, de l'Amicale du Personnel Communal et du Foyer du Temps Libre.

**Les bénéfices réalisés par ces associations locales lors de cette soirée, seront intégralement reversés aux écoles de Basse-Ham. Ils permettront ainsi de participer au financement des activités mises en place par les enseignants durant l'année scolaire et par la même de diminuer de manière conséquente la participation des familles. Qu'elles soient ici, très chaleureusement et sincèrement remerciées.**





## Commémoration du 11 novembre



Accueillis et remerciés par le Maire, les Hamois s'étaient déplacés en nombre, malgré les frimas de novembre, pour participer à cette manifestation. Après lecture du message du Président de la République, le maire a rappelé l'importance de notre travail de mémoire commun, afin que les générations futures n'oublient pas. Il a souligné également son attachement à la cohésion sociale.

Accompagné de ses adjoints, il a ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts,

en hommage à tous les soldats morts pour la France. Les écoliers, sous la houlette de leur maîtresse, Madame Gangloff, ont entonné la Marseillaise, rejoints par tout le public et bien sûr, l'Orchestre d'Harmonie qui a également interprété l'Hymne européen.

Merci à tous, ainsi qu'au Corps Local des Sapeurs-Pompiers, d'avoir rehaussé de leur présence cette cérémonie solennelle et néanmoins chaleureuse.



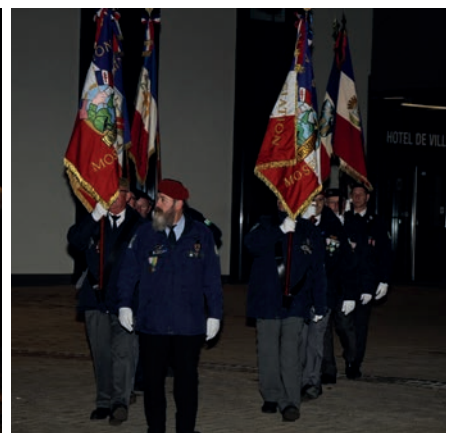
## 1944 - 2019 : 75ème Anniversaire de la Libération

Une autre guerre, une autre commémoration, une autre occasion de se souvenir.

Le mardi 18 novembre dernier, une délégation américaine d'environ 60 personnes, dont 2 vétérans Dominik SANTAGATA et Stephen JAMISON, a été accueillie dans notre commune. Au cours d'une émouvante cérémonie, nos libérateurs ont été honorés et chaleureusement remerciés par la municipalité, en présence de nombreux Hamois, des associations locales, des Sapeurs-Pompiers, des porte-drapeaux et

bien sûr de notre partenaire Moselle River 1944. Un drapeau aux armes de la commune a été offert aux élèves de l'Ecole Jean Monnet et remis très officiellement à la directrice Madame Brigitte TWARDY, qui l'a ensuite remis tout aussi officiellement à la petite Clémence SCHMITT, représentant les élèves et ainsi promue porte-drapeau.

Tous se sont ensuite retrouvés sous le chapiteau où ils ont pu se réchauffer, qui d'un verre de vin chaud, qui d'une soupe de potiron !



## Repas des Aînés, une journée conviviale en musique !

Comme le veut la tradition, établie depuis plus de 50 années, les Hamois, âgés de 65 ans et plus, étaient conviés au repas annuel, offert par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). En raison des travaux de rénovation en cours à la salle des fêtes, c'est à l'Amph'Y à Yutz, qu'ils ont été accueillis par le maire, l'équipe municipale et les membres du C.C.A.S.

Les doyens de l'assemblée, Madame Marie-Jeanne KATGELY et Monsieur André EISEN-

BART, ont été mis à l'honneur et se sont vu offrir quelques douceurs et mets délicats.

La journée était animée par les danseurs et musiciens du groupe « Happy Dance », qui, dans des tenues très colorées et chatoyantes, ont effectué des démonstrations de danses de salon, avant d'entraîner les invités sur la piste de danse.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain !



## Concours des «Maisons fleuries» 2019



Le 26 novembre, les habitants de Basse-Ham, dont le fleurissement de la maison a été remarqué et primé par un jury composé de professionnels, ont été reçus par la municipalité au Gymnase Marcel Hitz. Le maire les a félicités et remerciés pour la qualité du fleurissement de leur demeure, qui contribue à l'embellissement de la commune et constitue un geste citoyen en

faveur de la qualité de notre environnement. Il a souligné et salué par ailleurs l'important travail de création et d'entretien que cela représente. Ainsi, 89 participants se sont vu remettre une composition florale. Les trois premiers de chaque catégorie (Façades, Jardins, Maisons et jardins) ont également bénéficié d'un prix en espèces.

## Vie Scolaire

### Symbolique d'art et initiation à la sculpture !

Denis MELLINGER, enfant de Basse-Ham, sculpteur et auteur des statues érigées sur la place de la République, est venu à la rencontre des élèves de l'école Jean Monnet.

Il leur a expliqué toute la symbolique qui se cache derrière ses sculptures, allégories de la République et de ses valeurs que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Les enfants, captivés, ont ensuite pu s'initier à la sculpture sur pierre. Ils ont ainsi gravé, à l'aide d'un burin et d'une gouge, le dernier bloc de pierre de Savonnières (Meuse) utilisée pour la fontaine. Leur œuvre est désormais exposée dans l'école Jean Monnet.





## Laissez passer les fantômes de l'école Saint Louis !

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants ont revêtu leur costume de sorcier, vampire ou diabolin pour la matinée d'Halloween. Les petits fantômes ont envahi les couloirs de l'école de Basse-Ham Saint-Louis, puis se sont réunis pour déguster une soupe au potimarron, accompagnée de petites saucisses. Cette soupe bien par-

ticulière appelée «soupe Apollo 11» en référence au projet pédagogique de cette année scolaire dont le thème est «La Tête dans les Etoiles». C'est, armés de balais ou munis de casques de cosmonautes, que nos chères têtes blondes ont posé pour la postérité et le plus grand plaisir des parents. Un moment terriblement amusant !





## Vie Associative

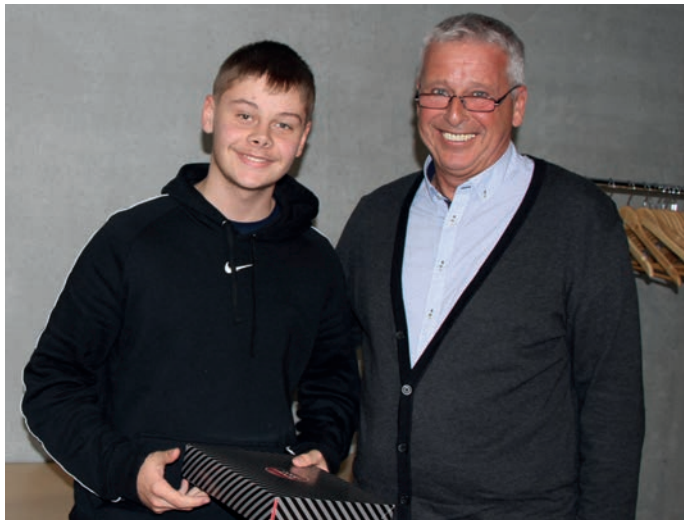
### Les Equidés Hamois ont aussi fêté Halloween

C'est une chevauchée des Enfers qui a traversé Basse-Ham ce 31 octobre. Les cavaliers de l'association les Equidés Hamois, sur leurs destriers costumés, ont constitué un cortège sur la Place de la République puis défilé accompagnés d'habitants de la commune, eux aussi déguisés. Ils se sont ensuite rendus au centre équestre où les attendaient les membres de l'association qui leur avaient préparé de quoi se restaurer et se réchauffer.



## Nicolas Hissette devient arbitre officiel de l'ASB BH à 13 ans.

Samedi 23 novembre, Nicolas Hissette a reçu son écusson d'arbitre de foot de la main de Joël Grandpierre, représentant de la SCA d'Hayange (Sous commission de l'Arbitrage.)



Son papa, Jean-Louis, très fier, nous décrit son parcours : «Nicolas a commencé le foot à 5 ans au sein de l'Elan Kobhéen. Il découvre l'arbitrage en EPS en 4ème au collège. Il s'inscrit aux cours du soir au stade de Guentrange en janvier 2019 pour devenir arbitre officiel de foot puis passe l'examen théorique des lois du jeu le même mois.

Il effectue un stage en février 2019 pour pouvoir débiter en qualité de très jeune arbitre district stagiaire. Après plusieurs matchs entre mars et mai, il est sélectionné pour arbitrer les Finales Départementales U11 à Uckange le 1er juin, puis il répond à la demande du Club d'Amnéville pour officier lors du tournoi U13 international organisé par ce club en juin. Après avoir officié en U13 R1 et R2, U15 Grand Est et District et U19 R2, il atteint le nombre de matchs suffisants pour pouvoir être nommé **jeune arbitre du district.**» Nicolas est le plus jeune arbitre que l'ASCBH ait connu (13 ans et 11 mois quand il a débuté) et le club a souhaité le remercier lors de son assemblée générale pour son investissement dans cette fonction et lui souhaiter une belle carrière. *Vous êtes intéressé par l'arbitrage ? Contactez le référent arbitre du club au 06 13 12 48 28.*



## Infos diverses

### L'Atelier des Petites Bulles, la micro-entreprise hamoise !

L'atelier des Petites Bulles a grandi, et est devenu une micro-entreprise hamoise !

Petites Bulles

Créations ° Décorations ° Coutures



Marilyn Fischer, gérante, décrit son entreprise ainsi : «L'Atelier des Petites Bulles existe depuis 2014 grâce à sa page Facebook. 5 ans de couture plus tard, la voilà grandie en micro-entreprise. Très créative depuis mon enfance, j'ai découvert la couture lors de ma première grossesse. J'ai acheté ma machine à coudre et hop me voilà lancée, seule face à ma notice d'utilisation, commettant au passage toutes les erreurs possibles ! Mais de fil en aiguille, le passe-temps s'est transformé en passion, puis en addiction ! Quelques ouvrages et de nombreux tissus plus tard, me voilà capable de gâter non seulement mes enfants, mais aussi ceux des autres.»

L'artisanat «made in Basse-Ham». Une naissance, un cadeau à offrir ? Envie d'une pièce unique et personnalisée ? Marilyn la confectonne pour vous !

Les coordonnées : 06.03.71.18.72

latelierdespetitesbulles@gmail.com

Page Facebook : L'Atelier des Petites Bulles



## Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020 !

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour cette élection les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales seront appliquées.

### Ce qui change pour cette élection :

#### 1. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédente).

#### 2. Vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale en ligne.

Grâce à la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

#### 3. Vous pouvez vous inscrire directement sur internet

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement sur internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

## Ramonage des cheminées obligatoire !

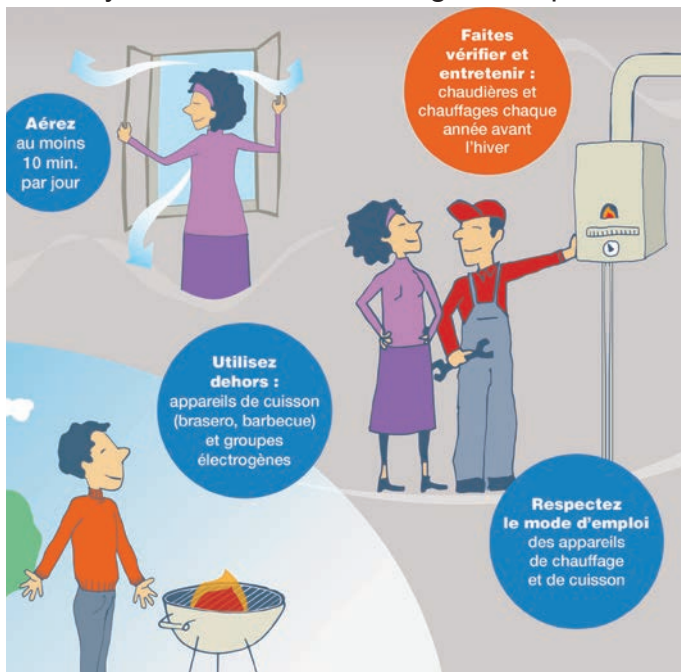
*Arrêté du Maire N°2011/52 en date du 26 octobre 2011 prescrivant le ramonage, en application.*

Les propriétaires sont tenus de faire visiter et ramoner leurs foyers et cheminées, au moins une fois par an, et notamment avant la remise en fonction hivernale. Les propriétaires, locataires et tous occupants pourront s'acquitter de cette obligation par tout moyen approprié à leur convenance, mais il est préconisé que le ramonage soit préférentiellement réalisé par une entreprise professionnelle compétente susceptible d'attester de la bonne exécution de l'opération. La réparation, voire la démolition si nécessaire des foyers et cheminées dont l'état de délabrement ferait craindre un incendie ou d'autres accidents pourra être prescrite par l'autorité municipale.



## Campagne d'information sur le monoxyde de carbone

Avec le début de l'hiver, la baisse des températures et la reprise de la période de chauffage, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent chaque année une tragique recrudescence. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore.



Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. En région Grand Est, au cours de l'hiver 2018-2019, ce sont 111 foyers d'intoxication par le monoxyde de carbone qui ont été signalés, exposant 332 victimes parmi lesquelles 2 sont malheureusement décédées. Ces intoxications sont le plus souvent liées à un défaut de fonctionnement sur un appareil à combustion (chaudière, cuisinière ...), un manque d'aération et/ou ventilation ou encore l'obstruction des grilles d'aération et des conduits de fumée. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements et des vertiges.

**En savoir plus:** [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) - Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) et [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## Renouvellement du Pass Sénior

Si votre carte d'abonnement pour les transports urbains arrive à échéance, pensez à la renouveler !

### POUR LES SENIORS IMPOSABLES :

1) Venez au CCAS de votre mairie, munis des copies de :

- ° votre carte d'identité
- ° un justificatif de domicile (- de 3 mois).

2) Rendez-vous dans votre boutique citéline avec :

- ° votre carte d'identité,
- ° un justificatif de domicile (- de 3 mois),
- ° une photo d'identité récente,
- ° votre carte sans contact pour la recharger ou la renouveler, si votre carte expire en 2020.



### POUR LES SENIORS NON IMPOSABLES :

1) venez au CCAS de votre mairie, munis de :

- ° votre carte d'identité
- ° un justificatif de domicile (- de 3 mois),
- ° l'avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018 recto-verso.

2) Rendez-vous dans votre boutique citéline avec les copies de :

- ° votre carte d'identité,
- ° un justificatif de domicile (- de 3 mois),
- ° l'avis d'imposition 2019 tamponné,
- ° une photo d'identité récente,
- ° votre carte sans contact pour la recharger ou la renouveler, si votre carte expire en 2020.





# RECENSEMENT

de la population 2020

**Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple**

**[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)**

Du 16 janvier au 15 février 2020



**DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN**

 **Insee** & votre commune

Afin de procéder au recensement de la population hamoise, la commune a mandaté Jacqueline Briard, Patrice Cuny, Brigitte Kiefer et Marie Zimmer en tant qu'agents recenseurs. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

# Agenda



**SAMEDI 4 JANVIER**  
TOURNOI DISTRICT MOSELLE DE L'ASCBH  
Au Gymnase Marcel Hitz



**DIMANCHE 5 JANVIER**  
TOURNOI EN SALLE DE L'ELAN KOBHEEN  
Au Gymnase Marcel Hitz



**SAMEDI 11 JANVIER**  
TOURNOI FUTSAL DE L'ASCBH  
Au Gymnase Marcel Hitz



**SAMEDI 11 JANVIER**  
TOURNOI DE TAROT  
Au Gymnase Marcel Hitz



**DIMANCHE 12 JANVIER**  
TOURNOI DE L'ASCBH  
Au Gymnase Marcel Hitz



**VENDREDI 17 JANVIER**  
ASSEMBLEE GENERALE DE PERMACULTURE 3F  
A l'Espace socioculturel du quartier Saint Louis à 20H



**SAMEDI 18 JANVIER**  
TOURNOI TIGGER CUP DE L'ASCBH  
Au Gymnase Marcel Hitz



**DIMANCHE 19 JANVIER**  
TOURNOI DE L'ELAN KOBHEEN  
Au Gymnase Marcel Hitz



**VENDREDI 24 JANVIER**  
ASSEMBLEE GENERALE DES EQUIDES HAMOIS  
A l'Espace socioculturel du quartier Saint Louis à 20H



**SAMEDI 25 JANVIER**  
TOURNOI DISTRICT FEMININ DE L'ASCBH  
Au Gymnase Marcel Hitz

